TL 5073

Commission des Droits de l'Homme - Session spéciale sur le Timor Oriental

23 et 24 septembre 1999

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je me trouvais à Timor comme observatrice le 30 août dernier, ayant accompagné le processus de consultation électorale qui a permis au peuple du Timor Oriental d'exprimer sa volonté d'indépendance. Je m'y trouvais encore lorsque s'est abattue la vague de terreur qui a suivi le vote.

Durant deux mois j'ai accompagné le processus électoral organisé par les Nations Unies, d'abord dans le district de Bobonaro, proche du Timor indonésien, puis dans le district de Baucau, dans la partie Est du territoire.

À Maliana, capitale du district de Bobonaro, les milices formées et dirigées par la police et les forces armées indonésiennes terrorisaient la population durant le mois de juillet, alors que se déroulait le recensement électoral. Des dizaines de miliciens, dans leurs uniformes à chemise verte, défilaient en armes au centre de la ville, face au marché, avec l'entière complaisance de la police indonésienne dont le poste se situait en face. Tous les jours des habitants, des personnes simples, s'adressaient à nous: "Nous avons peur. S'il vous plaît, ne nous abandonnez pas". La ville a été balayée par les milices et par les militaires avant même le vote, des dizaines d'habitations ont été incendiées, des personnes ont été tuées, une bonne partie de la population a dû se réfugier dans la montagne. Malgré cela, le jour du vote, faisant preuve d'un grand courage, d'une dignité et d'un sens civique remarquables, la population a répondu à l'appel des Nations Unies pour voter. Le 30 août, en masse, les gens sont sortis de leurs abris pour aller voter. D'autres avaient parlé pour eux pendant 24 ans, ils voulaient profiter de l'occasion, enfin possible, de s'exprimer eux-mêmes.

Mon expérience à Baucau est différente. Le niveau de violence avant le vote y était moindre qu'à Maliana. À Baucau toutes les tendances, même les éléments pro indépendance, ont pu faire campagne pour le vote. La participation au vote a atteint 98 % des électeurs. La violence s'est déchaînée après le vote, maisons pillées et incendiées, personnes en fuite. Entre Baucau et Dili, la ville de Manatuto a été complètement détruite.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous savons tous ce qui s'est passé ensuite, des dizaines de milliers de timorais, 173.000 selon des responsables indonésiens, ont été évacués, de gré ou de force, vers le Timor indonésien. On a vu les images de certains d'entre eux marcher les bras levés vers les camions ou les bateaux qui les emmenaient vers l'Indonésie. On sait mal où ils sont, entre Kupang et Atambua au Timor Occidental ou dans d'autres îles. Les hommes ont en général

été séparés des femmes et des enfants, et il n'y a pas trace d'eux dans les camps connus. Ce n'est pas seulement l'eau, les aliments et les médicaments qui manquent. Le manque de sécurité est une question prioritaire, miliciens et militaires contrôlent les camps, continuent à poursuivre ceux qui sont suspects d'avoir voté en faveur de l'indépendance.

Au nom de la Communauté Internationale, l'UNAMET, avait fait des promesses auxquelles les timorais ont fait confiance. Ces promesses les ont conduit à voter le 30 août malgré les intimidations et la violence déjà installée, elles obligent aujourd'hui la Communauté Internationale à prendre toutes les mesures conduisant à rétablir la sécurité. Cette obligation a pris la forme d'une force militaire d'intervention dans le territoire du Timor Oriental, elle doit s'étendre, sous une forme efficace, dans la partie indonésienne de l'île de Timor et dans toutes les îles dans lesquelles des timorais ont été déportés. L'intervention internationale ne peut pas se limiter au territoire du Timor Oriental quand un tiers de la population a été déplacé.

Les autorités indonésiennes avaient promis au groupe de travail sur les détentions arbitraires de libérer les prisonniers politiques. M. Xanana Gusmão a été libéré, et les autres ? Dans les circonstances présentes il faut aussi assurer leur sécurité après leur libération.

Les autorités indonésiennes avaient promis au rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, la punition des militaires coupables de violations et l'indemnisation des victimes. Il faut les confronter à leurs promesses.

Les exécutions sommaires, les disparitions involontaires se comptent par milliers.

Les organisations nationales et internationales de droits le l'Homme, les Rapporteurs Spéciaux et les Groupes de Travail de la Commission doivent avoir libre accès à tous les timorais, qu'ils se trouvent au Timor Oriental ou en Indonésie pour vérifier ces faits. La protection des personnes encore menacées et la dénonciation des exactions pratiquées sont indispensables pour garantir l'avenir. Sans l'établissement d'un système de justice on ouvrirait les portes à un système de vengeance.

L'ampleur des crimes commis justifie la création d'un tribunal international pour les juger. La passivité des Gouvernements ou des organismes internationaux ne servira pas l'apaisement, beaucoup moins la paix. Le nouvel État du Timor Oriental ne pourra vivre sous la menace constante de son voisin. L'Indonésie ne rencontrera ni la paix ni la démocratie si elle refuse de punir les criminels qui vivent en son sein.

Le Timor Oriental ne peut pas attendre. Il a besoin de savoir où se trouvent les déportés et les disparus; où et comment se trouvent les prisonniers politiques qui devraient avoir été libérés; qui a tué, torturé et violé ses fils et ses filles.

Ana Nunes